

# Informations sur l'incident du 14 mars au Tibet

## IV



Editions en Langues étrangères

**Informations sur l'incident  
du 14 mars au Tibet**

**IV**

**Editions en Langues étrangères**

## 图书在版编目(CIP)数据

西藏“3·14”事件有关材料(四) 法文/本书编辑组编.

—北京:外文出版社, 2008

ISBN 978-7-119-05229-8

I. 西… II. 西… III. 西藏问题—法文 IV. D677.5

中国版本图书馆CIP数据核字(2008)第058369号

## 西藏“3·14”事件有关材料(四)

本书编辑组

© 2008 外文出版社

### 出版发行:

外文出版社(中国北京百万庄大街24号)

邮政编码 100037 <http://www.flp.com.cn>

### 制 版:

北京维诺传媒文化有限公司

### 印 制:

北京外文印刷厂

中国国际图书贸易总公司发行

(中国北京车公庄西路35号)

北京邮政信箱第399号 邮政编码 100044

2008年(大32开)第1版

2008年第1版第1次印刷

(法)

ISBN 978-7-119-05229-8

01800

17-F-6807P

Première édition 2008

Site Web :

<http://www.flp.com.cn>

Courrier électronique :

[info@flp.com.cn](mailto:info@flp.com.cn)

[sales@flp.com.cn](mailto:sales@flp.com.cn)

ISBN 978-7-119-05229-8

Tous droits réservés pour tous pays

Editions en Langues étrangères

24, Bai Wan Zhuang

100037 Beijing, Chine

Distributeur : Société chinoise du

Commerce international du Livre

35, Che Gong Zhuang Xi Lu

100044 Beijing, Chine

*Imprimé en République populaire de Chine*

## Sommaire

Le Tibet est une région inséparable de la Chine depuis l'antiquité	1
Le « Grand Tibet » n'a jamais existé	12
Rappel des propos et des actes du Dalai Lama au début de la libération pacifique du Tibet	16
L'origine de « l'Accord en dix-sept articles » et une analyse de son contenu	21
Une « séparation des trois pouvoirs » en apparence mais « l'union du temporel et du spirituel » en réalité	32

## **Le Tibet est une région inséparable de la Chine depuis l'antiquité**

– Interview de Zhang Yun, chercheur du Centre de recherche en tibétologie de Chine, par les journalistes Li Bin, Tian Yu et Sun Wen de l'Agence Xinhua

### **Les propos de la clique du Dalai Lama et des forces anti-chinoises étrangères sont absurdes et sans fondement**

**Question :** En ce qui concerne l'appartenance du Tibet à la Chine, la clique du Dalai Lama et les forces étrangères anti-chinoises ont présenté leurs théories selon lesquelles « Le Tibet est indépendant depuis l'antiquité », « Les pouvoirs mandchou et mongol ne sont pas chinois », etc. En tant qu'expert de l'histoire du Tibet, quel est votre avis ?

**Réponse :** Je parlerai d'abord de la théorie de « l'indépendance du Tibet depuis l'antiquité ». La clique du Dalai Lama et les forces occidentales anti-chinoises n'ont pas hésité à couper et à déformer les faits historiques pour chercher des arguments en faveur de « l'indépendance du Tibet ». Ils ont avancé diverses théories absurdes pour atteindre leur but de séparatisme. « L'indépendance du Tibet depuis l'antiquité » est l'une de leurs théories. Cette théorie est définie dans le *Précis d'histoire du Tibet* de H. E. Richardson, ainsi que dans l'*Histoire politique du Tibet* de Shakapa. L'auteur du premier livre fut le représentant au Tibet envoyé par le gouvernement de l'Inde britannique, un

Anglais qui s'obstina à prêcher « l'indépendance du Tibet ». En effet, il rédigea le *Précis d'histoire du Tibet* après avoir entendu le débat sur le Tibet ouvert en octobre 1959 lors de la 14<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, dans l'objectif de dire que « le Tibet, différent de la Chine depuis l'antiquité, fut un Etat indépendant ». L'auteur du deuxième livre fut officier du Kashag (gouvernement local du Tibet) dans les années 1940 et chef de la « délégation tibétaine du commerce », il fut pour ainsi dire un extrémiste qui se livra à des activités en faveur de « l'indépendance du Tibet ». Leurs ouvrages furent écrits dans le seul objectif de prêcher « l'indépendance du Tibet ». Shakapa déclara catégoriquement que « les trois régions enneigées du Tibet étaient depuis toujours un pays indépendant ». Ces deux auteurs indépendantistes partagèrent quelques idées communes. Premièrement, ils dissocièrent la race, la langue et la culture du Tibet de la culture chinoise et notamment de la culture des Han, qui sont l'ethnie majoritaire en Chine, et opposèrent même la culture tibétaine à la culture chinoise. Deuxièmement, ils exploitèrent les matériaux historiques des relations entre le Tibet et le gouvernement central des dynasties passées pour créer une histoire du « Tibet indépendant » en droite ligne depuis l'antiquité. Troisièmement, ils confondirent la notion d'ethnie et la notion d'Etat, et assimilèrent « l'ethnie tibétaine » à « l'Etat tibétain ». Ce faisant, ils tentèrent de déformer l'histoire chinoise et l'histoire des relations interethniques en la réduisant à un nationalisme extrêmement étroit, afin de chercher des arguments en faveur de « l'indépendance du Tibet ».

Face aux faits incontestables qui justifient l'administration efficace des affaires tibétaines sous la dynastie Yuan (1271 – 1368) et sous la dynastie Qing (1644 – 1911), la clique du Dalai Lama et les forces étrangères anti-chinoises ne renoncent pas à leur dessein séparatiste et ont inventé la

théorie selon laquelle « les pouvoirs mandchou et mongol ne furent pas chinois » dans cet objectif. En fait, cette théorie est tout à fait fantaisiste. D'une part, définir un pays en fonction de l'ethnie de son gouverneur est un acte de naïveté et d'ignorance ; d'autre part, les documents historiques témoignent que, les ethnies, que ce soit les Mongols et les Han sous la dynastie Yuan ou les Mandchous, les Hans et d'autres ethnies à l'intérieur de Chine sous la dynastie Qing, ne considèrent jamais le pouvoir mongol et le pouvoir mandchou comme étrangers. Les empereurs mongols de la dynastie Yuan et les empereurs mandchous de la dynastie Qing se posèrent eux-mêmes en gouverneurs de Chine et ne se considèrent jamais comme étrangers à la Chine. Et de plus, les gouverneurs de la dynastie Qing s'intéressèrent également à la culture traditionnelle des Han et aux cultures des autres ethnies. L'empereur Kangxi cultiva un intérêt prononcé pour les canons bouddhistes, pour les stratégies de bonne gouvernance développées dans des ouvrages d'histoire. Et l'empereur Qianlong étudia les soutras et la langue tibétaine. Dans le passé comme dans le présent, en Chine comme à l'étranger, personne ne nie le fait que la dynastie Yuan et la dynastie Qing font partie intégrante de l'histoire de Chine. La thèse selon laquelle « le pouvoir mandchou et le pouvoir mongol ne furent pas chinois » est incontestablement une invention malintentionnée des séparatistes.

Concernant la « doctrine des relations entre le donateur et le monastère », Shakapa affirma dans son *Histoire politique du Tibet* que « les relations entre le Tibet et la Chine étaient les relations religieuses normales qui existaient entre le donateur et le monastère, et qu'il n'existait aucun rapport de subordination politique d'un côté ou de l'autre. Le Hollandais Van Pragg, conseiller juridique du Dalaï Lama, partagea le même avis dans son *Statut du Tibet*. Comme

nous le savons bien, les livres d'histoire en tibétain firent usage de termes qui comparent les relations entre le Tibet et le gouvernement central à celles qui existent entre le donateur et le monastère. Toutefois, cette définition est le fait d'une expression énoncée par des religieux et ne reflète pas la nature des faits historiques. En réalité, la région du Tibet fut une région administrative relevant du gouvernement central, et ne fut en aucun cas une région coupée de la vie politique et sociale. Les chefs théocratiques du Tibet furent non seulement des leaders spirituels mais aussi des fonctionnaires de certain rang dans le système chinois des fonctionnaires. De nombreux ouvrages historiques montrent clairement que le gouvernement central des dynasties passées a administré le Tibet, et que les chefs théocratiques du Tibet ont accepté leur nomination par le gouvernement central et ont rempli leurs fonctions. L'école Sakya dirigée par Phagspa accepta les titres conférés par le gouvernement de la dynastie Yuan et exerça la fonction théocratique. Et l'école Gelugpa dirigée par le Dalai Lama et le Panchen Lama obéit à la disposition de la cour impériale et se montra respectueuse et courtoise à l'égard des empereurs. Ces faits sont souvent relatés dans les nombreux ouvrages historiques. Comment pourrait-on les expliquer par la théorie des « relations entre le donateur et le monastère » ? Des moines firent usage de cette expression obscure dans leurs autobiographies, dans les biographies des grands maîtres et dans leurs histoires d'enseignement bouddhiste pour suggérer le fait que le Tibet accepta l'administration du gouvernement central. Or, si elle n'est qu'un argument pour nier l'histoire de l'administration du Tibet par le gouvernement central des dynasties passées, elle ne relève plus d'une méthodologie d'historien.

Enfin, je voudrais développer mon point de vue sur la théorie de « l'indépendance du Tibet sous la République de

Chine ». Après la Révolution de 1911, chaque province a déclaré son indépendance pour affirmer sa rupture avec le gouvernement de la dynastie Qing décadente. Dans ce contexte historique, le problème de l'indépendance s'est aussi posé pour la région du Tibet. Certes, cette « indépendance du Tibet » déclarée par les forces théocratiques locales dirigées par le XIII<sup>e</sup> Dalai Lama s'est avérée plus compliquée du fait que le Tibet est une région frontalière à peuplement tibétain. Mais la complexité de « l'indépendance du Tibet » venait aussi du fait que le Tibet était soutenu par les envahisseurs impérialistes britanniques et soumis aux conflits personnels du XIII<sup>e</sup> Dalai Lama avec les envoyés impériaux et avec la cour des Qing. La déclaration de « l'indépendance du Tibet » initiée par le XIII<sup>e</sup> Dalai Lama était une grave faute politique, qui se heurta à l'opposition du peuple chinois et rencontra également une résistance locale. A la fin de sa vie, le XIII<sup>e</sup> Dalai Lama s'est rendu compte de sa faute et a tenté des démarches pour améliorer les relations entre le Tibet et le gouvernement central de la République de Chine.

Malgré tous les problèmes, le gouvernement de la République de Chine a maintenu un rapport politique étroit avec le Tibet, et le Kashag a toujours gardé son statut de gouvernement local. Se heurtant aux nombreux moines, aux fidèles bouddhistes et à certains personnages de la haute hiérarchie au Tibet, les activités de la minorité indépendantiste n'ont pas abouti. Vers la fin des années 1940, courait le bruit de « l'indépendance du Tibet ». Cette farce séparatiste s'est vite conclue par un échec : d'une part, l'indépendance « de facto » n'était même pas reconnue au Tibet sous la République de Chine ; d'autre part, aucun pays ou aucun gouvernement n'a reconnu « l'indépendance du Tibet ». De ce fait, la doctrine de « l'indépendance de facto du Tibet sous la République de Chine » est sans fondement.

## **Les fondements théoriques démontrent que le Tibet fait partie intégrante du territoire chinois depuis l'antiquité**

**Question :** Vous avez avancé la théorie selon laquelle, depuis l'antiquité, le Tibet fait partie intégrante du territoire chinois. Pouvez-vous nous présenter la situation en quelques mots ?

**Réponse :** Le premier élément est l'époque de la formation du territoire de la Chine antique. Dans son ouvrage *La Chine dans l'histoire et le territoire chinois des différentes dynasties*, le célèbre historien Tan Qixiang a présenté la norme acceptée pour la répartition du territoire de la Chine antique, c'est-à-dire la théorie de la formation et de la fondation communes des différentes ethnies chinoises avant 1840. Son *Atlas de l'histoire chinoise* a délimité la sphère chinoise à l'époque ancienne et défini les frontières, reposant sur le principe du développement spontané et des échanges mutuels des différentes ethnies, et sur un territoire chinois relativement stable qu'elles avaient érigé avant 1840. Cette théorie est largement acceptée par les milieux des sciences de l'Histoire. Le deuxième élément est que la dynastie antique n'est pas la Chine antique. La notion d'« Etat » n'était pas du tout la même qu'à présent. La définition actuelle du mot « Etat » n'est pas mécaniquement applicable à celui d'« Etat antique ». En même temps, la dynastie antique n'est pas la Chine antique. La dynastie des Tang (618-907) n'est pas la Chine sous les Tang, car cette dernière comprend les pouvoirs des ethnies minoritaires à l'époque de la dynastie des Tang tels que le royaume des Tubo établi par les ancêtres des Tibétains, les khanats tujue et huihu créés par les ancêtres des Ouïgours, le pouvoir de Nanzhao dans la région du Yunnan et l'Etat de Bohai dans la région du Nord-Est.

Le troisième élément est la définition de la nation chinoise antique. Avant 1840, au moment de la formation du territoire de la Chine antique, la nation vivant sur le territoire chinois était la nation chinoise. L'histoire de sa formation et de son développement était à la base de l'histoire chinoise. Les pouvoirs qu'elle avait créés et placés sous la juridiction des autorités centrales ou autonomes relevaient tous de pouvoirs ethniques sur le territoire chinois.

Le quatrième élément est que l'histoire de l'ethnie tibétaine fait partie intégrante de l'histoire chinoise depuis la haute antiquité, car les Tibétains vivaient sur le territoire chinois depuis l'antiquité reculée. A la formation du territoire de la Chine antique avant 1840, l'ethnie tibétaine était un important membre de la famille multiethnique de Chine. L'histoire de la formation et du développement de l'ethnie tibétaine est une composante naturelle de l'histoire chinoise.

### **Les faits historiques démontrent que le Tibet fait partie intégrante du territoire chinois depuis l'antiquité**

**Question :** Hormis la théorie, les faits historiques sont-ils nombreux à pouvoir aussi justifier cette thèse ?

**Réponse :** D'innombrables faits ont justifié cette thèse. Je peux les évoquer pour six domaines :

1. L'ethnie tibétaine est une ethnie minoritaire de la Chine. L'histoire de sa formation et de son développement fait partie intégrante de l'histoire chinoise. Depuis l'antiquité, la région du Tibet peuplée de Tibétains fait partie du territoire chinois. Avant la formation de l'ethnie tibétaine, les ancêtres des Tibétains et des Han avaient de très nombreuses attaches par le lien du sang et la culture. On peut dire que depuis la haute antiquité, les ancêtres des Tibétains avaient contribué d'une façon très particulière au développement de l'histoire chinoise. Les recherches faites par

les milieux scientifiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du pays sur l'origine identique des anciennes langues han et tibétaine, rendent compte d'un autre point de vue de ce lien.

2. Le royaume des Tubo, qui était un pouvoir ethnique de la Chine sous la dynastie des Tang, a fait partie intégrante de l'histoire chinoise. C'était alors une brillante période pour le développement de l'histoire des Tubo, qui ont joué un rôle très important non seulement dans l'histoire chinoise, mais aussi dans l'histoire de l'Asie centrale. Sans l'histoire de la dynastie des Tubo, l'histoire chinoise de la dynastie des Tang ne serait pas complète.

3. La région du Tibet était une région administrative placée sous la juridiction des autorités centrales de la dynastie des Yuan. Le gouvernement de la dynastie des Yuan adopta une série de mesures politiques pour exercer une gestion efficace sur le Tibet. Les gouvernants des Yuan et les chefs politique et religieux du Tibet négocièrent les conditions de la dépendance, plaçant ainsi le Tibet sous l'administration de l'autorité centrale. Ils établirent le système administratif au Tibet, appliquèrent le recensement national, l'établissement des relais, le recrutement des soldats et la perception des impôts et y exercèrent une gestion efficace. Tout cela montre bien que le Tibet fait partie intégrante du territoire chinois. Depuis la dynastie des Yuan jusqu'à aujourd'hui, plus de 700 ans se sont écoulés. Combien de pays y a-t-il au monde à pouvoir prétendre à une histoire ininterrompue sur 700 ans ? Evidemment, les pays occidentaux ne sont pas qualifiés pour parler de cela.

4. Sous la dynastie des Ming, les autorités nommèrent, au moyen de la division administrative, les fonctionnaires ecclésiastiques et conférèrent les titres à « huit grands rois de Dharma » pour administrer le Tibet. Elles exercèrent leur fonction de gestion en rétablissant des relais et le commerce du thé et des chevaux. A cette époque-là, les forces politique

et religieuse du Tibet étaient scindées. Les grandes forces politique et religieuse de Phagmodrupa, de Sakya et de Karma voulurent obtenir la nomination et la confirmation des autorités centrales pour élever leur pouvoir politique et religieux. Au moment où la dynastie des Ming succédait à celle des Yuan, elles remirent successivement les titres et les sceaux conférés par la dynastie des Yuan aux autorités centrales et acceptèrent leur nomination par la dynastie des Ming, établissant ainsi une relation de dépendance. La dynastie des Ming exerçait une gestion sur le Tibet active et efficace.

5. L'établissement du système de gestion administrative et la mise en application des diverses lois et règlements de la dynastie des Qing au Tibet attestent que le Tibet fait bien partie intégrante du territoire chinois. En 1652, le V<sup>e</sup> Dalai Lama s'est rendu à Beijing pour se présenter à l'audience impériale. L'année suivante, l'empereur Shunzhi lui conféra le titre, le registre d'or et le sceau d'or définissant son titre et sa position politique et religieuse. En 1727, les envoyés impériaux des Qing furent chargés de la supervision des affaires locales du Tibet. En 1751, l'empereur Qianlong ordonna au VII<sup>e</sup> Dalai Lama de fonder le Kashag (gouvernement local du Tibet). En 1793, après avoir expulsé les Gurkhas, le gouvernement des Qing promulgua les « Règlements administratifs du Tibet, approuvés par Sa Majesté » en 29 articles pour réformer le système administratif et le régime du Tibet. Les envoyés impériaux des Qing au Tibet qui supervisaient au nom des autorités centrales les affaires militaire, diplomatique et financière du Tibet étaient égaux au Dalai Lama et au Panchen Lama. Les kalons (ministres) et les fonctionnaires de rang inférieur à ces derniers étaient leurs subordonnés.

Le Kashag avait été établi par le VII<sup>e</sup> Dalai Lama sur ordre de l'empereur. Le pouvoir administratif du Dalai Lama fut octroyé par l'empereur. La recherche et la confir-

mation des grands bouddhas vivants comme le Dalai Lama et le Panchen Lama devaient être soumises à l'approbation de la cour impériale et réglées selon le processus défini par la cour. L'intronisation du Dalai Lama et l'utilisation des instruments employés aux cérémonies bouddhiques du Dalai Lama décédé devaient aussi être approuvées par l'empereur. Après réception de la nomination et de l'édit impérial, le Dalai Lama devait se prosterner à la chinoise en signe de remerciements dans la direction de la cour impériale et de l'empereur. Il devait aussi saluer l'empereur quand il était reçu en audience. Le Dalai Lama ne pouvait adresser directement un rapport à l'empereur ; mais celui-ci était transmis à l'empereur par l'intermédiaire des envoyés impériaux des Qing au Tibet. Si le Dalai Lama était très jeune, son régent devait être nommé par la cour impériale. Tout cela démontre totalement que le Tibet fait partie intégrante de la Chine.

6. A l'époque de la République de Chine, apparut un contre-courant de « l'indépendance du Tibet », qui ne pouvait changer le fait que le Tibet faisait partie intégrante du territoire chinois. Après la fondation de la République de Chine, le président par intérim Sun Yat-sen a déclaré lors de sa prise de fonction : « C'est une république unissant en son sein les Han, les Mandchous, les Mongols, les Hui, les Tibétains et les autres communautés ethniques. L'Etat s'appuie sur son peuple. Notre unité nationale signifie que nous sommes un pays comprenant des territoires habités par des Han, des Mandchous, des Mongols, des Hui et des Tibétains et que ces communautés ethniques sont unies comme un seul homme. » La Constitution provisoire de la République de Chine stipule formellement que le Tibet fait partie de la République de Chine. Le gouvernement central a mis sur pied le Bureau des affaires mongoles et tibétaines pour s'occuper des affaires locales du Tibet. En 1928, le gouvernement national a établi la Commission de Mongolie et

du Tibet, chargée de régler les affaires administratives des régions de minorités ethniques, notamment des Tibétains et des Mongols. Quand le XIII<sup>e</sup> Dalaï Lama décéda en décembre 1933, le gouvernement national dépêcha un émissaire spécial pour assister à la cérémonie funéraire et approuva la nomination du bouddha vivant Reting à la régence qui exercerait par intérim les fonctions du Dalaï Lama. En 1940, il envoya le président de la Commission de Mongolie et du Tibet Wu Zhongxin observer la situation à Lhasa. Le chef du gouvernement national émit officiellement l'ordre de ratifier l'accession de Lamo Dondrup au titre du XIV<sup>e</sup> Dalaï Lama. Wu Zhongxin et le bouddha vivant Reting présidèrent conjointement la cérémonie de l'intronisation.

En résumé, il y a non seulement de riches fondements théoriques, mais aussi de riches faits historiques pour prouver que le Tibet fait partie du territoire chinois depuis l'antiquité. Quelles que soient les méthodes et quels que soient les mots adoptés par la clique du Dalaï Lama et les forces anti-chinoises de l'Occident pour discuter du problème de l'histoire tibétaine, rien ne peut être changé au fait historique que « le Tibet fait partie intégrante du territoire chinois depuis l'antiquité ».

## Le « Grand Tibet » n'a jamais existé

– Interview de Lian Xiangmin, chercheur du Centre de recherche en tibétologie de Chine par Liu Xiaosen, journaliste du Quotidien du Peuple

**Journaliste :** L'un des points importants de la « Voie intermédiaire » préconisée par le Dalaï Lama est l'établissement du « Grand Tibet », incluant tout le plateau Qinghai-Tibet. Ce « Grand Tibet » a-t-il existé ?

**Lian Xiangmin :** Dans l'histoire, le « Grand Tibet » n'a jamais existé. Le système administratif des régions d'autonomie ethnique, comprenant une région autonome, 10 départements autonomes et 2 districts autonomes, qui ont été établies respectivement dans les régions actuelles peuplées de Tibétains, s'est formé tout au long de l'histoire. Sous la dynastie des Tang, le royaume des Tubo relevait d'un pouvoir multiethnique, constitué par les Tubo, les différentes ethnies et tribus vivant sur le plateau Qinghai-Tibet et dans les régions des alentours. Après l'anéantissement du royaume des Tubo, les Tubo vivant dans les régions du plateau Qinghai-Tibet cohabitaient avec les autres ethnies, sans que le pouvoir ne soit unifié. A l'époque des Yuan mongols, la région du Tibet était placée sous la juridiction des autorités centrales.

Sous la dynastie des Yuan, le Bureau du Commissaire de pacification de Dbus-Gtsang fut créé pour administrer les affaires de la région du Tibet. Les commandements des Tubo dépendants du Bureau du Commissaire de pacification furent respectivement fondés dans les autres régions tibé-